



Construction d'un nouvel EHPAD au Centre Hospitalier de THIERS (63)

PHASE DCE

C.C.T.P. : CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES
Lot N°11 PEINTURE



CH de THIERS
Construction d'un nouvel EHPAD au Centre Hospitalier de THIERS (63)
Centre Hospitalier de THIERS
C.C.T.P. : CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

VERSION	DESCRIPTION	ÉTABLI(E) PAR	APPROUVÉ(E) PAR	DATE
-	Document initial	Michel Brault	Etienne Combronde	07/11/2024
A				
B				
C				
D				
ARTELIA - Bâtiments Régions & Équipements ZA La Pardieu - 5 bis avenue Léonard de Vinci 63000 Clermont-Ferrand - TEL : 04.73.39.33.69				

ARTELIA - Siège Social
16, rue Simone Veil
93400 Saint-Ouen-sur-Seine
France

SOMMAIRE

A PEINTURES	5
11.1 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES DE PEINTURE	5
11.1.1 Qualité des matériaux	5
11.1.2 Peinture	5
11.1.3 Livraisons	5
11.1.4 Peinture et vernis	5
11.1.5 Travaux préparatoires	6
11.1.6 Travaux accessoires	7
11.1.7 Type de finition des peintures	7
11.1.8 Modes de métré	9
11.1.9 DTU	9
11.1.10 Localisation des prestations de finitions de pièce	9
11.2 TRAVAUX PREPARATOIRES	10
11.2.1 Enduit garnissant pelliculaire sur ouvrages en béton	10
11.3 PEINTURE SUR MURS	10
11.3.1 Peinture de propreté en phase aqueuse sur murs - Finition C	10
11.3.2 Peinture en phase aqueuse sur murs - Finition B	10
11.3.3 Résine époxy murale	11
11.4 PEINTURE EN PLAFOND	11
11.4.1 Peinture en phase aqueuse en plafond - Finition B	11
11.4.2 Projection gouttelette fine sur plafonds sur fonds neuf	12
11.5 PEINTURE SUR BOIS	12
11.5.1 Peinture sur menuiseries bois intérieures neuves - Finition B	12
11.5.2 Lasure décorative sur boiserie intérieures neuves	13
11.5.3 Peinture sur plinthes bois	13
11.6 PEINTURE SUR METAL	13
11.6.1 Peinture en phase aqueuse sur ouvrages métalliques - Finition B	13
11.6.2 Peinture en phase aqueuse sur canalisations - Finition B	14
11.7 PEINTURE DE SOL - TRAITEMENT DE SURFACE	14
11.7.1 Peinture acrylique anti-poussière sur sol	14
11.8 POINTS SINGULIERS	15
11.8.1 Joint acrylique au droit des menuiseries extérieures et intérieures	15
11.9 NETTOYAGE	15

SOMMAIRE

11.9.1 Nettoyages complets pré OPR et avant livraison	15
<i>Variante n°06 : Remplacement cloison mobile par closions acoustique et porte à galandage</i>	18
B PEINTURES	18
11.10 Variante exigée n°06 : Remplacement de la cloison mobile par une cloison de distribution acoustique et porte battante à 1VTL	18
11.10.1 Ajout de peinture en phase aqueuse sur murs - Finition B	18
11.10.2 Ajout de la lasure décorative sur boiserie intérieures neuves	18
<i>Variante n°08 : Ajout de papier peint mural</i>	19
C PEINTURES	19
11.11 Variante exigée n°08 : Ajout de revêtement mural en papier peint ordinaire ..	19
11.11.1 Fourniture et pose de papier peint 350 g/m²	19

A PEINTURES

11.1 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES DE PEINTURE

11.1.1 ■ Qualité des matériaux

Les produits employés seront de marque ou réputés tels.

Le classement des peintures sera justifié selon les paragraphes II-3 et II-4 de l'annexe 3 de l'arrêté du 21 novembre 2002 modifié relatif à la réaction au feu des produits de construction et d'aménagement.

Avant tout commencement de ses prestations, l'entreprise devra le nettoyage des supports notamment les moisissures occasionnelles.

Enduits garnissant :

Ces produits seront de marque agréés par les concepteurs et le Bureau de Contrôle.

Produits de finition :

Ces produits seront de marque réputée et agréés par l'Architecte.

Performances environnementales :

Toutes les peintures prescrites devront posséder le label Ange Bleu, label NF Environnement, Eco label européen ou équivalent Européen. Elles seront toutes en phase aqueuse.

Les revêtements en contact avec l'air intérieur devront obligatoirement présenter une étiquette **A+** selon l'arrêté du 19 avril 2011, relatif à l'étiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils.

11.1.2 ■ Peinture

Ces produits seront de marque et de réputation solidement établies. Ils seront choisis parmi les Établissements suivants : **LA SEIGNEURIE - TOLLENS - SIKKENS** ou équivalent.

Ces peintures seront utilisées uniquement suivant le mode d'emploi obligatoirement indiqué par les fabricants.

Cette liste n'est pas limitative, les Établissements garantissant des qualités identiques pouvant être proposés à l'acceptation de l'Architecte et du Bureau de Contrôle. Toutefois, l'Architecte conserve l'entière liberté d'imposer le choix d'une des marques spécifiées ci-dessus, s'il estime que celle-ci donne une meilleure garantie que les fabrications proposées par l'Entreprise.

11.1.3 ■ Livraisons

Les produits seront livrés sur le chantier dans des récipients clos comportant la marque d'origine et d'identification. Le marquage des emballages prescrit par les normes et spécifications sera obligatoire et utilisera les symboles prévus dans ces documents.

11.1.4 ■ Peinture et vernis

Dans tous les cas, l'application des peintures, vernis, enduits et préparations assimilées ne devra être faite :

- Ni par température ambiante inférieure à + 5°

- Ni dans une atmosphère humide susceptible de donner lieu à des condensations
- Ni sur des subjectiles gelés ou surchauffés

Avant l'application de toute couche, la surface qui la reçoit sera débarrassée des souillures, poussières, taches de graisse, etc. ainsi que des graffitis divers.

Les peintures et vernis devront, et en cours d'emploi, être maintenus dans un parfait état d'homogénéité (enlèvement des peaux superficielles, brassage et tamisage).

Ces produits seront entreposés dans un local à la disposition de l'Entrepreneur. La température ambiante ne devra pas être inférieure à + 5°.

11.1.5 ■ Travaux préparatoires

L'Entrepreneur du présent lot s'assurera de la compatibilité des différents produits employés par les autres corps d'état avec ses propres produits.

L'Entrepreneur du présent lot a à sa charge tous bouchements, garnissages entre ses ouvrages et les ouvrages des autres corporations, tel que garnissage entre murs et plinthe bois, entre murs et huisseries, etc.

Enduits garnissants et de finition :

Avant toute exécution d'enduit, l'Entrepreneur procédera à la réception des faces à enduire en présence de l'Architecte ou de son représentant et de l'Entreprise de gros œuvre, ceci pour s'assurer des aplombs et de la planéité des faces dans la limite des tolérances admises.

Sera autorisé l'emploi de procédé de pulvérisation, mais cet emploi sera au préalable soumis à l'autorisation du Maître de l'Ouvrage.

L'Entrepreneur prendra alors toutes dispositions nécessaires pour la préservation des ouvrages limitrophes.

Ces produits devront recouvrir exactement et complètement les surfaces sur lesquelles ils seront appliqués. Ces travaux comportant également, obligatoirement, le rebouchage des trous, le calfeutrement des moulures, chanfrein, plinthes, etc. Ces matériaux devront être compatibles avec le subjectile à recouvrir et compatibles entre eux.

Peinture et vernis :

Les travaux de peinture et vernis ne seront exécutés qu'après examen des subjectiles.

Ces derniers pourront être de plusieurs natures :

- ceux prévus au présent C.C.T.P. "enduits garnissants"
- ceux non prévus au présent lot.

Sur plâtre ou plaques de plâtre ou plaques de ciment :

L'Entrepreneur devra procéder à la réception de l'état de surface en présence de l'Architecte ou de son représentant et de l'Entrepreneur de plâtrerie, ceci pour vérifier les aplombs, équerrages et planéité des faces à peindre dans la limite des tolérances admises. Il devra procéder à l'égrenage, au rebouchage, au ponçage, révision des joints, une couche d'impression.

Sur fer neuf :

L'Entrepreneur devra procéder au dégraissage, dépoussiérage, une couche primaire inhibitrice de corrosion.

Sur boiserie neuves :

Brûlage des résines, une couche d'impression, masticage, ponçage soigné. L'Entrepreneur procédera au brossage et à

l'application d'un enduit repassé et poncé selon l'aspect que l'on souhaite obtenir.

Sur fonds béton : dégraissage, ponçage, dépoussiérage.

Sur métaux non ferreux et P.V.C. : brossage, une couche d'accrochage.

Les types de finition A, B et C des peintures sont définies suivant la norme NF P 74-204-1 de février 1998 et DTU 59.1.

Pour les autres supports, la finition devra être équivalente au support plâtre.

11.1.6 ■ Travaux accessoires

En plus des travaux normalement prévus, la surface de chaque couche sera légèrement poncée avant l'application de la couche suivante, le film décoratif de la peinture devra présenter un aspect uniforme et sans grain.

Le Maître d'Œuvre pourra demander une ou plusieurs surfaces témoins, à charge du présent lot.

L'emploi de couleurs vives et de tons différents avec réchappissage dans un même local ou sur un même ouvrage ne donnera lieu à aucune majoration.

De même, l'emploi de revêtements muraux de marque, de nature ou de tons différents, dans un même local ou sur un même ouvrage, ne donnera lieu à aucune majoration de prix.

11.1.7 ■ Type de finition des peintures

Type de finition des peintures sur murs et plafonds :

Ce paragraphe concerne les subjectiles suivants :

- Enduits plâtre intérieurs
- Supports à base de liants hydrauliques et de maçonnerie
- Fibres ciment et éléments préfabriqués en plâtre de cloisons et plafonds

Finition C :

- Le film de peinture couvre le subjectile. Il lui apporte un coloris, mais l'état de finition reflète celui du subjectile
- Des défauts locaux de pouvoir masquant et de brillance sont tolérés
- La finition C est d'aspect poché

Finition B :

- La planéité générale initiale n'est pas modifiée
- Les altérations accidentelles sont corrigées
- La finition B est d'aspect poché
- Quelques défauts d'épiderme et quelques traces d'outils d'application sont admis

Finition A :

- La planéité finale est satisfaisante. Il aura été procédé aux travaux préparatoires jugés nécessaires
- En extérieur sur maçonneries, les travaux de ragréage éventuels ne sont pas du ressort du peintre
- De faibles défauts d'aspect sont tolérés
- L'aspect d'ensemble est uniforme, soit légèrement poché, soit lisse
- Le rechapissage ne présente pas d'irrégularités (ni détrempe, ni saignement, ni remontées)

Finition spécifique :

- Cet état de finition ne s'exécute que sur prescriptions spéciales à inclure aux documents particuliers du marché [voir paragraphe 3.2 b) et d) de la norme NF P 74-201-2 (Référence DTU 59.1) : en définissant la nature des travaux à réaliser et un état particulier d'aspect de la finition.

Type de finition des peintures, vernis et lasures sur menuiserie bois :

Vernis et lasures :

Finition C :

- Sans exigence d'aspect de finition
- Seule finition possible pour les lasures utilisées en travaux neufs à l'extérieur
- Ne concerne pas les vernis en travaux neufs à l'extérieur

Finition B :

- La planitude initiale n'est pas modifiée
- Les pores du bois sont visibles ; il y a quelques défauts d'aspect et traces d'outils d'application
- En lasure transparente, appliquée en intérieur, l'aspect de surface et l'homogénéité de la teinte dépendent de la texture du bois

Finition A :

- Les défauts d'aspect et les traces d'outils sont à peine perceptibles

Finition spécifique :

- Cet état de finition ne s'exécute que sur prescriptions spéciales à inclure aux documents particuliers du marché [voir paragraphe 3.2 b) et d) de la norme NF P 74-201-2 (Référence DTU 59.1) : en définissant la nature des travaux à réaliser et un état particulier d'aspect de la finition

Peinture :

Finition C :

- Le film de peinture couvre le sujettile
- Il lui apporte un coloris, mais l'état de finition reflète celui du sujettile

Finition B :

- La planéité initiale n'est pas modifiée. Des défauts d'aspect et de traces d'outils d'application sont admis, ainsi que l'aspect poché
- L'aspect final peut être rugueux

Finition A :

- Légers défauts de planéité admis. Pores du bois peu apparents
- De légères traces d'outils et très légers défauts d'aspect sont admis. Aspect final uniforme
- Le rechampissage ne présente pas d'irrégularité (ni détrempe, ni saignement, ni remontées)

Finition spécifique :

- Cet état de finition ne s'exécute que sur prescriptions spéciales à inclure aux documents particuliers du marché [voir paragraphe 3.2 b) et d) de la norme NF P 74-201-2 (Référence DTU 59.1) : en définissant la nature des travaux à réaliser et un état particulier d'aspect de la finition

Type de finition des peintures sur métallerie :

Les défauts de planéité d'ensemble des sujettiles métalliques ne sont pas repris.

Finition C :

- Le film de peinture couvre le sujettile
- Il lui apporte un coloris, mais l'état de finition de surface reflète celui du sujettile

Finition B :

- Sont admis quelques défauts d'aspect et des traces d'outils d'application
- Quelques coulures sont admises

Finition spécifique :

- Cet état de finition ne s'exécute que sur prescriptions spéciales à inclure aux documents particuliers du marché

[voir paragraphe 3.2 b) et d) de la norme NF P 74-201-2 (Référence DTU 59.1) : en définissant la nature des travaux à réaliser et un état particulier d'aspect de la finition

11.1.8 ■ Modes de métré

Les différentes prestations prévues seront mesurées :

- Soit au mètre superficiel (m²)
- Soit au mètre linéaire (ml)
- Soit à l'unité (U, Nb ou MT)

Sans supplément pour les entailles, coupes, chutes, accessoires, façons diverses et travaux d'échafaudage.
Les incidences ci-dessus devront être incluses dans les prix unitaires.

Les peintures sur les menuiseries intérieures vitrées seront mesurées au mètre superficiel, dimensions prises en tableaux sans déduction des vitrages et sans plus-value pour feuillures, tapées, réchampissage, etc.

Les peintures sur les garde-corps, grilles, etc. seront mesurées au mètre superficiel, vides pour pleins par au minimum 2 faces.

11.1.9 ■ DTU

L'entreprise du présent lot à l'obligation de se conformer aux références Françaises et Européennes . Par ordre de références les Normes Européennes priment sur celle Françaises .

L'entreprise du présent lot doit se conformer aux prescriptions suivantes :

DTU 25 - Plâtrerie

- DTU 25.1 - Enduits intérieurs en plâtre

DTU 26 - Enduits, liants hydrauliques

- DTU 26.1 - Travaux d'enduits de mortiers

DTU 27 - Enduits projetés

- DTU 27.2 - Réalisation de revêtements par projection de produits pâteux

DTU 54 - Revêtements de sols coulés

- DTU 54.1 - Revêtements de sol coulés à base de résine de synthèse

DTU 59 - Revêtements minces

- DTU 59.1 - Travaux de peinture des bâtiments
- DTU 59.2 - Revêtements plastiques épais sur béton et enduits à base de liants hydrauliques
- DTU 59.3 - Peinture de sols
- DTU 59.4 - Mise en œuvre des papiers peints et des revêtements muraux

Cette liste de prescriptions techniques n'est pas limitative

L'entreprise doit se conformer aux normes en vigueur

11.1.10 ■ Localisation des prestations de finitions de pièce

La localisation des finitions des pièces (sols / murs / plafonds) est repérée dans le carnet de détail et répertoriée dans le tableau de finitions de pièces en annexe.

11.2 TRAVAUX PREPARATOIRES

11.2.1 ■ Enduit garnissant pelliculaire sur ouvrages en béton

Enduit pelliculaire type G.S. ou produit équivalent, exécution à deux passes croisées 500 à 800 g/m², la dernière passe étant exécutée dans le sens de l'arrivée de la lumière, ponçage, époussetage, protection et nettoyage.

Les travaux comprendront le traitement des embrasures les échafaudages, les sujétions de préparation des supports (bouchage des trous de bullage et reprise des balèbres), le dressement des arêtes et cueillies.

Parements livrés prêts à peindre.

Localisation :

Ensemble des parois en béton armé (murs, poteaux, poutres, sous-faces de dalle, de volées d'escalier, etc.) et parements enduit ciment sur aggloméré non doublés et destinés à être peints dans les locaux nobles (hors classe de finition C), suivant tableau de finitions des pièces et plans architectes.

11.3 PEINTURE SUR MURS

11.3.1 ■ Peinture de propreté en phase aqueuse sur murs - Finition C

État de finition exigé : finition C, suivant normes NF P.

Type de supports :

- Enduit ciment frisé
- Enduit pelliculaire garnissant
- Parement plâtre

Travaux de préparation suivant nature du support, compris impression pour finition C.

Finition :

- Application d'une couche de peinture en phase aqueuse
- Rechampissage et cueillies

Compris embrasures, échafaudages, protections, nettoyage, tous détails et toutes sujétions d'exécution.

Tons aux choix de l'Architecte.

Localisation :

Suivant carnet de repérage et tableau de finition de pièces (Peinture de propreté)

11.3.2 ■ Peinture en phase aqueuse sur murs - Finition B

État de finition exigé : finition B, suivant normes NF P.

Type de supports :

- Enduit pelliculaire garnissant
- Parement plâtre ou plaque de plâtre cartonnée

Travaux de préparation suivant nature du support, compris impression pour finition B.

Couche de finition :

- Application de deux couches de peinture en phase aqueuse satinée ou brillante sur murs
- Rechampissage et cueillies

Compris embrasures, échafaudages, protections, nettoyage, tous détails et toutes sujétions d'exécution.

Tons et texture aux choix de l'Architecte.

Localisation :

Suivant carnet de repérage et tableau de finition de pièces (Peinture Lessivable)

11.3.3 ■ Résine époxy murale

Réalisation d'un revêtement mural en résine époxy, bénéficiant d'un avis technique du CSTB ou d'un cahier des charges agréé par un bureau de contrôle, y compris notamment :

Travaux comprenant notamment :

- Suppression totale des traces de laitance du béton et salissures
- Dégraissage localisé si nécessaire
- Nettoyage et dépoussiérage à l'aspirateur industriel
- Détourage des pieds de voiles, poteaux et finitions périphérique, par meulage au disque diamant avec aspiration intégrée
- Protection des rives par ruban et masquage puis retrait près travaux
- Un primaire d'adhérence de type liant bi-composant à base de résine époxydique non chargé à raison d'une couche de 300 g/m² mini
- Deux couches de mélange bi-composant à base de résine époxydique sans solvant à raison de 350 g/m² mini par couche

Classement de réaction au feu M1.

La mise en œuvre du revêtement devra être effectuée en respectant les prescriptions de mise en œuvre du fabricant et les normes NFP 59.3 et NFT 36.005,

Le procédé devra bénéficier d'un avis technique.

Des tests de résistance de la résine à l'arrachement, seront à fournir au bureau de contrôle et maître d'œuvre.

Teintes au choix de l'Architecte dans la gamme du fabricant.

Protection des ouvrages adjacents pendant et après exécution jusqu'à la réception des travaux.

Localisation :

Suivant carnet de repérage et tableau de finition de pièces (Peinture résine), notamment dans le local poubelles au niveau R-1.

11.4 PEINTURE EN PLAFOND

11.4.1 ■ Peinture en phase aqueuse en plafond - Finition B

État de finition exigé : Finition B, suivant normes NF P.

Type de supports :

- Enduit pelliculaire garnissant
- Parement en plaque de plâtre cartonnée

Travaux de préparation suivant nature du support, compris impression pour finition B.

Couche de finition :

- Application de deux couches de peinture en phase aqueuse mate, satinée ou brillante sur plafonds

- Rechampissage et cueillies

Compris embrasures, échafaudages, protections, nettoyage, tous détails et toutes sujétions d'exécution.

Tons et texture aux choix de l'Architecte.

Localisation :

Suivant carnet de repérage et tableau de finition de pièces (Peinture lessivable et Plaque de plâtre vissée sur ossature), y compris dans l'ensemble des escaliers intérieurs : en sous-faces de volées et de paliers, compris rives

11.4.2 ■ Projection gouttelette fine sur plafonds sur fonds neuf

État de finition exigé : Courant.

Préparation sur supports existants :

- Rebouchage,
- Enduit non repassé,
- Ponçage et époussetage.

Préparation sur supports neufs (plaques de plâtre ou plâtre) :

- Époussetage,
- Une couche d'impression nourrissante et imperméable pour l'intérieur famille 1, classe 4a,
- Révision des joints,
- Enduit non repassé,
- Ponçage et époussetage.

Finition :

- Application par projection d'une gouttelette fine sur plafonds, à raison de 2,5 kg/m² famille groupe III Classée M, teinte au choix de l'architecte,
- Finition par 1 couche de peinture vinylique mate ou satinée (locaux secs), ou par peinture en phase aqueuse satinée ou brillante (locaux humides) à raison de 200 à 400 g/m²,
- Rechampissage,

Y compris embrasures, échafaudages ou platelage, protections, nettoyage, tous détails et toutes sujétions d'exécution.

Tons aux choix de l'Architecte.

Localisation :

Suivant carnet de repérage et tableau de finition de pièces (Peinture gouttelette sur béton).

11.5 PEINTURE SUR BOIS

11.5.1 ■ Peinture sur menuiseries bois intérieures neuves - Finition B

État de finition exigé : finition B, suivant normes NF P

Type de supports :

- Bois tendre ou durs
- Parements isogyl
- Aggloméré de bois
- Médium

Travaux de préparation suivant nature du support, compris impression pour finition B.

Finition par application de deux couches de peinture en phase aqueuse satinée famille 1, classe 4a.

Compris toutes sujétions pour emploi de teintes vives et différenciation des teintes selon choix du Maître d'Œuvre, échafaudage ou platelage, réchappissages, protections, nettoyage, tous détails et toutes sujétions d'exécution.

Localisation :

Menuiseries intérieures bois tel que façades de gaines techniques, trappes, poteaux arrêt de cloisons, etc

11.5.2 ■ Lasure décorative sur boiserie intérieures neuves

Mode de métré : Au mètre carré développé en œuvre.

Travaux comprenant notamment :

- Nettoyage préalable avec lessivage si nécessaire, brossage, ponçage,
- Application de 2 couches intermédiaires de lasure fongicide et insecticide et hydrofuge à base de résines acryliques et alkydes
- Application d'une couche de finition en lasure brillante décorative à base de résine acrylique en phase aqueuse
- Rechappissages, protection, nettoyage, et échafaudages nécessaires pour une parfaite et complète réalisation.

Teinte au choix de l'Architecte.

Localisation :

Ensemble des menuiseries intérieures bois tel, huisseries des bloc-porte intérieur et châssis bois intérieurs, etc

11.5.3 ■ Peinture sur plinthes bois

Mode de métré : Au mètre carré

État de finition exigé : Finition B, suivant normes NF P

Type de supports :

- Bois tendre ou durs

Travaux de préparation suivant nature du support, compris impression pour finition B.

Finition par application de deux couches de peinture en phase aqueuse satinée famille 1, classe 4a.

Compris toutes sujétions pour emploi de teintes vives et différenciation des teintes selon choix du Maître d'Oeuvre, réchappissages, protection, nettoyage, tous détails et toutes sujétions d'exécution.

Localisation :

Suivant tableau de finitions des pièces en annexes, notamment sur plinthe bois y compris à crémaillère : Salle Polyculturelle et Escaliers.

11.6 PEINTURE SUR METAL

11.6.1 ■ Peinture en phase aqueuse sur ouvrages métalliques - Finition B

État de finition exigé : finition B, suivant normes NF P.

Travaux de préparation des supports neufs pour finition B suivant DTU, compris primaire d'accrochage ou primaire

inhibitrice de corrosion en compatibilité avec la nature du matériau.

Finition par application de deux couches de peinture en phase aqueuse brillante, famille 1, classe 4a.

Compris rechapissage, protection, nettoyage, échafaudage ou platelage nécessaire, tous détails et toutes sujétions d'exécution.

Localisation :

Ensemble des ouvrages métalliques finition à peindre (provision de 40 m²).

11.6.2 ■ Peinture en phase aqueuse sur canalisations - Finition B

État de finition exigé : finition B, suivant normes NF P

Type de supports :

- Acier galvanisé
- Cuivre
- P.V.C.

Travaux de préparation des supports pour finition B, compris primaire d'accrochage ou primaire inhibitrice de corrosion, type suivant support.

Finition par application de deux couches de peinture en phase aqueuse brillante, avec adjuvant spécial pour canalisation de chauffage.

Compris rechapissage, échafaudage ou platelage nécessaire, protection, nettoyage, tous détails et toutes sujétions d'exécution.

Localisation :

Ensemble des canalisations apparentes (provision de 50 m²).

11.7 PEINTURE DE SOL - TRAITEMENT DE SURFACE

Application par un applicateur agréé.

Coloris au choix de l'architecte ou du Maître d'Ouvrage dans la gamme du fabricant sur présentation d'échantillons.

Avis technique obligatoire à transmettre pour accord au bureau de contrôle.

Protection des ouvrages adjacents pendant et après exécution jusqu'à la réception des travaux.

11.7.1 ■ Peinture acrylique anti-poussière sur sol

Application de deux couches croisées de peinture anti-poussière acrylique d'aspect lisse et velouté en phase aqueuse y compris notamment :

- Traitement des supports suivant nature et aspect
- Dégraissage, dépoussiérage, rebouchage des micro-trous
- Réchapissage, traitement des angles, cueillies et joints particuliers
- Toutes sujétions d'exécution suivant prescriptions du fabricant (température d'application, durée de séchage, etc.)

Tons au choix de l'Architecte dans la gamme du fabricant.

Protection des ouvrages adjacents pendant et après exécution jusqu'à la réception des travaux et nettoyage.

Compris tous détails et toutes sujétions de réalisation.

Localisation :

Suivant carnet de repérage et tableau de finition de pièces, (Peinture de sol anti-poussière)

11.8 POINTS SINGULIERS

11.8.1 ■ Joint acrylique au droit des menuiseries extérieures et intérieures

Mode de métré : Montant forfaitaire pour l'ensemble de la prestation

Réalisation de joints acryliques sans silicone au droit de l'ensemble des menuiseries extérieures et intérieures du projet.

Caractéristiques techniques :

- Comportement au feu : Classe E
- Stabilité en charge : $\leq 5 \%$
- Perte de volume : $\leq 45 \%$
- Comportement à la traction après immersion dans l'eau (à 23 °C), ductile : $\geq 25 \%$

Y compris tous détails et sujétions pour une parfaite et complète réalisation.

Modèle de référence : type MASTIC ACRYLIQUE des ets WURTH ou produit équivalent.

Localisation :

Pour l'ensemble du projet.

11.9 NETTOYAGE

11.9.1 ■ Nettoyages complets pré OPR et avant livraison

Mode de métré : Montant forfaitaire pour les nettoyages complets avant OPR et nettoyage avant livraison au Maître d'ouvrage

Le nettoyage final sera réalisé par une entreprise spécialisée dûment qualifiée (sous traitant à soumettre à l'approbation du maître d'œuvre avant tout commencement des travaux). L'entreprise aura à sa charge toutes les protections des ouvrages en place, échafaudage sur pieds ou plate-forme élévatrice, platelages, etc.

Tous les produits utilisés seront compatibles avec les supports. Tous les matériels et matériaux utilisés seront neufs et propres n'entraînant aucune rayure ou dégradation sur les prestations en place.

La sécurité du personnel sera respectée suivant les recommandations du coordonnateur de sécurité.

Nota : Tous les détritrus, emballages, palettes, etc. sont enlevés ou stockés dans des bennes appropriées par chaque entreprise en cours de chantier.

Les travaux comprendront entre autre (liste non exhaustive, non limitative) :

ABORDS :

Nettoyage des abords (périphérie des bâtiments), enlèvements des taches de peinture, grattage des tâches de ciment et/ou béton,

BARDAGE ou VETURE :

Dépoussiérage des bardages ou vétures et nettoyage à l'éponge humide des aluminiums,

Nota : Les films de protection des revêtements des bardages seront enlevés par le Lot Ossatures Bois - Bardage Ventilé BOIS et à ses frais.

MENUISERIES EXTERIEURES :

- Dépoussiérage des vitrages et ossature y compris bavettes,
- Nettoyage à l'éponge humide des ossatures y compris les feuillures et bavettes,
- Nettoyage des volets roulants à l'éponge humide,
- Nettoyage avec la raclette et un produit courant à vitre des murs rideaux, châssis et portes.

Cette prestation sera exécutée sur les 2 faces.

SERRURERIE :

- Dépoussiérage et nettoyage à l'éponge humide des portes métalliques, hottes de cuisine, mains courantes, garde-corps, grilles de ventilation,
- Nettoyage à l'éponge humide des profils acier des ensembles d'entrées et châssis y compris les feuillures et bavettes,
- Nettoyage avec la raclette et un produit courant à vitre des ensembles d'entrées et châssis,

Cette dernière prestation sera exécutée sur les 2 faces.

- Aspiration des tapis brosses.

MENUISERIES INTERIEURES BOIS :

- Nettoyage à l'éponge humide des vantaux de portes. Ces prestations seront réalisées sur les 2 faces
- Nettoyage avec la raclette et un produit courant à vitre des châssis et ensembles menuisés, Ces prestations seront réalisées sur les 2 faces.
- Nettoyage à l'éponge humide des plinthes, rayonnages, trappes de gaines techniques, tablettes sur appuis, habillage bois mural, plans de vasque y compris miroir et bandeau lumineux, tableaux, etc ...
- Dépoussiérage et nettoyage à l'éponge humide des paillasse préparation et décontamination

CLOISON - DOUBLAGE :

- Nettoyage et enlèvement des gravois dans les gaines techniques.

CLOISONS - PLAFONDS :

- Nettoyage avec la raclette et un produit courant à vitre des châssis vitrés. Ces prestations seront réalisées sur les 2 faces
- Nettoyage à l'éponge humide des cloisons

CARRELAGES - FAIENCE :

- Nettoyage à l'éponge humide des faïences et des plinthes,
- Nettoyage des carrelages à la brosse (eau claire + produit d'entretien courant),
- Nettoyage des joints de carrelage.

SOL SOUPLE :

- Nettoyage des sols PVC à la brosse (eau claire + produit d'entretien courant),

APPAREILS ELEVATEURS :

- Nettoyage du revêtement de sol PVC à la brosse (eau claire + produit d'entretien courant),
- Nettoyage à l'éponge humide des parois et plafond,

ELECTRICITE Courants forts et faibles :

- Dépoussiérage et nettoyage à l'éponge humide des appareillages,
- Dépoussiérage extérieur des tableaux et armoires.

CHAUFFAGE :

- Dépoussiérage et nettoyage à l'éponge humide des corps de chauffe et tuyauteries apparentes,

PLOMBERIE - SANITAIRE :

- Dépoussiérage et nettoyage à l'éponge humide des appareils, robinetteries, pare douche, miroirs et tuyauterie apparentes,

Localisation :

Ensemble du chantier

B PEINTURES

11.10 Variante exigée n°06 : Remplacement de la cloison mobile par une cloison de distribution acoustique et porte battante à 1VTL

Cette variante consiste à remplacer la cloison mobile prévue en base, par une cloison sèche de distribution acoustique
- Épaisseur 98/62 mm et porte à 1 VTL - Dimensions : 0.93 x ht 2.04

11.10.1 ■ Ajout de peinture en phase aqueuse sur murs - Finition B

État de finition exigé : finition B, suivant normes NF P.

Type de supports :

- Enduit pelliculaire garnissant
- Parement plâtre ou plaque de plâtre cartonnée

Travaux de préparation suivant nature du support, compris impression pour finition B.

Couche de finition :

- Application de deux couches de peinture en phase aqueuse satinée ou brillante sur murs
- Rechampissage et cueillies

Compris embrasures, échafaudages, protections, nettoyage, tous détails et toutes sujétions d'exécution.

Tons et texture aux choix de l'Architecte.

Localisation :

Sur les 2 faces de la cloison créée entre les salles multimédia et salle activité-ateliers, suivant plans d'architecte.

11.10.2 ■ Ajout de la lasure décorative sur boiseries intérieures neuves

Mode de métré : Au mètre carré développé en œuvre.

Travaux comprenant notamment :

- Nettoyage préalable avec lessivage si nécessaire, brossage, ponçage,
- Application de 2 couches intermédiaires de lasure fongicide et insecticide et hydrofuge à base de résines acryliques et alkydes
- Application d'une couche de finition en lasure brillante décorative à base de résine acrylique en phase aqueuse
- Rechampissages, protection, nettoyage, et échafaudages nécessaires pour une parfaite et complète réalisation.

Teinte au choix de l'Architecte.

Localisation :

Sur huisseries de la porte coulissante créée entre les salles multimédia et salle activité-ateliers, suivant plans d'architecte.

C PEINTURES

11.11 Variante exigée n°08 : Ajout de revêtement mural en papier peint ordinaire

Cette variante consiste à ajouter d'un revêtement mural en papier peint ordinaire

11.11.1 ■ Fourniture et pose de papier peint 350 g/m²

Mode de métré : Au mètre carré

Fourniture et pose de papier peint ordinaire, fond à motif. Échantillons à proposer, au minimum dix motifs et dix coloris.

Modèle de référence : type Panoramique étoffe floral bleu des Ets MURALCONCEPT ou produit équivalent

Localisation :

Suivant plan de repérage, notamment dans les locaux salle à manger commune, atelier cuisine et repos/activité/famille.